

J'ai aussi le très grand plaisir d'annoncer à la Chambre que l'honorable Arthur Meighen, membre du Sénat, a prêté serment comme ministre sans portefeuille.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre s'est conformé à la coutume en nous annonçant au début de la session les remaniements ministériels opérés depuis la dernière session. Dans la mesure où il y a lieu de se réjouir de ces remaniements, je ne vois pas pourquoi nous, de la gauche, ne ferions pas chorus de tout cœur avec nos honorables amis d'en face. Somme toute, le très honorable député n'a fait que suivre nos conseils répétés. Nous l'avons exhorté à nommer un autre ministre des Finances que lui-même, à nommer un ministre du Travail ayant son siège à la Chambre et à renforcer le cabinet en général. L'accomplissement de ces mesures il y a un an et demi, au commencement de la première session, au lieu du commencement de la troisième, eût été avantageux, j'en suis sûr, au premier ministre lui-même et au pays.

La tâche des nouveaux ministres, j'en ai peur, consistera principalement à réparer les bévues commises par mon très honorable ami, à l'époque où il avait concentré plus ou moins tous les portefeuilles dans ses mains.

Permettez-moi de transmettre au nouveau ministre des Finances (M. Rhodes) de très cordiales félicitations de ma part et de celle de tous les membres du parti libéral à la Chambre, et de lui souhaiter du succès dans l'accomplissement de ses fonctions. Comme député il a de longs états de service au Parlement; il est bien connu de tous. Il s'est distingué dans la vie publique. Des dons et des talents éminents le qualifient hautement pour cet emploi. Nous lui souhaitons tous de réussir dans l'accomplissement d'une tâche qui, à ce moment, doit être très lourde et difficile. Un esprit de civisme profond lui a fait accepter ce poste, car ces fonctions lui imposeront un surcroît d'efforts et de travail à une époque où les ambitions d'une carrière politique n'ont peut-être pas le même prix qu'aux jours où il s'est taillé la renommée dont il jouit. Nous ferons notre possible pour collaborer à l'accomplissement des économies nécessaires et, s'il cherche à stabiliser le tarif douanier et évite les extrêmes dans d'autres domaines,—il en comprend la haute nécessité, je pense,—il verra que nous sommes prêts à lui prêter main-forte.

J'adresse aussi de sincères félicitations au nouveau ministre du Travail (M. Gordon) et j'y joins mes meilleurs vœux de succès pour l'administration de son ministère. Ainsi qu'il le sait, nous n'avons cessé de conseiller au pre-

[Le très hon. M. Bennett.]

mier ministre de nommer un ministre du Travail siégeant à la Chambre. Maintenant que la chose est enfin réalisée, je puis dire que nous sommes satisfaits du choix du titulaire. Il m'a été donné déjà d'être ministre du Travail fédéral et je comprends à la fois son champ d'action et ses responsabilités. J'espère qu'au cours de son administration il sera en état de faire beaucoup pour résoudre les problèmes humains, grands et complexes, qui ont une relation très étroite avec les travailleurs. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'il sollicite l'aide de mon parti, mais je puis lui dire que du moins, dans les efforts qu'il fera pour améliorer la situation industrielle au Canada, nous ne lui susciterons pas d'embarras, moi ou les députés de la gauche. Quand l'occasion s'en présentera, nous serons très heureux de lui offrir notre coopération.

Je me joins très volontiers au premier ministre pour exprimer mes profondes sympathies au sénateur Robertson et, en même temps, pour louer les services qu'il s'est efforcé de rendre et qu'il a rendus au pays comme ministre du Travail. Je reconnais que la maladie du sénateur Robertson provient de son ardeur à vouloir résoudre les grands problèmes de son département, et nous déplorons tous le fait que l'effort ait compromis sa santé et l'ait forcé de remettre sa démission au premier ministre. De même, je me fais, j'en suis sûr, l'interprète des vœux unanimes des membres de cette Chambre en lui souhaitant un prompt retour de la santé et de la vigueur qui lui permettront de reprendre l'exercice de ses fonctions dans l'autre Chambre.

Au sujet de cette maladie du sénateur Robertson, mon très honorable ami verra sans doute combien était sage et prudente la proposition que nous lui faisons de confier cette énorme tâche des secours aux chômeurs à une commission plutôt qu'à un simple ministre de la Couronne, surtout dans un temps de crise comme celui-ci. J'espère que le ministre actuel du Travail, en face de la situation présente au Canada, et qui ne semble pas devoir changer avant quelque temps, réfléchira profondément sur la question de savoir s'il ne serait pas plus avantageux pour lui-même, pour ses collègues, pour le Gouvernement et pour le pays en général, de remettre cette grande œuvre du soulagement des chômeurs à une commission de secours légalement constituée. En somme, les ministres de la Couronne ont assez de porter la responsabilité de l'administration de leurs ministères respectifs, et quand il se présente un travail tout à fait hors de l'ordinaire, il peut devenir nécessaire d'avoir recours à des mesures exceptionnelles. Je réitère mes meilleurs vœux à mon honorable ami.